

# Tuberculose non respiratoire

## Qu'est-ce que c'est?

- La tuberculose (TB) est une infection causée par la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*. Celle-ci s'infiltrer dans le corps par l'air qu'on respire. L'infection tuberculeuse touche habituellement les poumons, mais elle peut attaquer n'importe quelle partie du corps (p. ex. reins, cerveau ou colonne vertébrale).

## Qu'est-ce que la tuberculose non respiratoire?

- Quand les germes de la TB causent une maladie à l'extérieur des poumons, on dit qu'il s'agit de tuberculose non respiratoire. Les cas les plus courants de TB non respiratoire au Canada sont la TB des ganglions lymphatiques et la TB des reins et de la vessie.

## Comment se propage-t-elle?

- La TB se propage d'une personne à une autre dans les airs. La bactérie est projetée dans les airs quand la personne atteinte de TB dans les poumons tousse, parle, éternue ou chante. Dans la plupart des cas, la maladie se transmet aux personnes qui passent beaucoup de temps avec la personne malade. Les personnes qui sont le plus à risque sont celles qui vivent dans le même domicile ou le même milieu (p. ex. foyer de soins de longue durée, refuge ou prison) que la personne atteinte et les contacts étroits qui ne font pas partie du ménage, mais qui sont très jeunes (moins de 5 ans) ou dont le système immunitaire est affaibli, p. ex. une personne qui a le cancer ou le diabète.
- Les personnes atteintes de TB non respiratoire ont d'abord inspiré des bactéries de TB dans les poumons, mais celles-ci se sont ensuite déplacées vers d'autres parties du corps dans la circulation sanguine. Ces personnes **ne peuvent pas** transmettre la TB aux autres.

## Quels sont les symptômes de la TB non respiratoire?

- Comme il n'y a pas de groupe unique de symptômes qui représentent la TB non respiratoire, celle-ci peut être difficile à diagnostiquer. Les symptômes peuvent être vagues (p. ex. fièvre, sueurs nocturnes ou perte de poids) ou être liés à la partie du corps atteinte (p. ex. une enflure des ganglions lymphatiques, un mal de dos ou des douleurs articulaires ou abdominales). Si on soupçonne un cas de TB non respiratoire, il faut faire des analyses afin de confirmer le diagnostic.

## Quels sont les tests de dépistage de la TB non respiratoire?

- Biopsie** – On prélève un petit morceau de tissu de la partie du corps qu'on soupçonne être atteinte aux fins de détection de la présence de bactéries de la TB.
- Frottis de crachat et culture** – Le patient doit prélever au moins trois échantillons de crachat aux fins d'analyse. Frottis signifie que l'échantillon sera étalé sur une lame et qu'on l'examinera au microscope pour voir s'il y a des bactéries de

la TB. On peut habituellement obtenir un résultat en un jour ou deux. Toutefois, le résultat d'un frottis ne peut pas servir aux fins de diagnostic. Chaque échantillon de crachat servant à un frottis doit aussi faire l'objet d'une culture au laboratoire. La culture est « l'étalon or » du diagnostic de la TB et il peut falloir attendre de deux à huit semaines pour obtenir un résultat.

- Test cutané à la tuberculine (TCT)** – Le TCT permet de détecter la présence de bactéries de la TB dans le corps. Ce test à lui seul ne suffit pas pour poser un diagnostic ou écarter la TB.

## Comment traite-t-on la TB non respiratoire?

- On traite la TB non respiratoire au moyen de médicaments. Ce sont les mêmes que ceux qu'on utilise pour traiter la TB dans les poumons et on peut les obtenir gratuitement au Bureau de santé.
- Le traitement de la TB dure très longtemps, car il peut falloir jusqu'à un an pour tuer toutes les bactéries. Certaines personnes pourraient vouloir cesser de prendre les médicaments quand elles commencent à mieux se sentir. Toutefois, si on arrête trop tôt de prendre ses médicaments, la tuberculose peut devenir plus forte et il devient plus difficile d'éliminer les bactéries qui, dans certains cas, peuvent devenir résistantes aux médicaments contre la TB.
- Le traitement de la TB consiste à prendre toutes les doses prescrites du médicament pendant toute la période prescrite.
- Remarque :** Avant d'obtenir gratuitement du Bureau de santé les médicaments contre la tuberculose, vous devez subir une évaluation et recevoir une ordonnance d'un professionnel de la santé.

Pour en savoir plus long sur la tuberculose, appelez le personnel du Programme de contrôle des maladies transmissibles du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound au 705 474-1400 ou, sans frais, au 1 800 563-2808, poste 2229.

## Références :

*Société canadienne de thoracologie de l'Association pulmonaire du Canada; Agence de la santé publique du Canada. Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse, 7<sup>e</sup> édition, 2014.*

*Ontario. Tuberculosis Prevention & Control Guidance Document, Toronto, ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2011.*

Annexe au document WI-CDC-020 – 2016-09-07